



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R02-2024-176

PUBLIÉ LE 16 MAI 2024

Sommaire

Cour d'Appel de Fort-de-France / Service Administratif Régional

R02-2024-04-15-00040 - Décision portant délégation signature (4 pages)

Page 3

Cour d'Appel de Fort-de-France

R02-2024-04-15-00040

Décision portant délégation signature

SERVICE ADMINISTRATIF REGIONAL

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR d'APPEL de FORT-DE-FRANCE,
LA PROCUREURE GENERALE PAR INTERIM PRES LADITE COUR,

Vu l'article R 312-73 du Code de l'Organisation Judiciaire, sous réserve des dispositions de l'article R. 312-66, le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour, conjointement ordonnateurs secondaires des dépenses et des recettes des juridictions de leur ressort relatives au personnel, au fonctionnement et aux interventions, peuvent, conjointement, donner délégation de signature, sous leur responsabilité, à un magistrat ou fonctionnaire de catégorie A de la Cour d'Appel,

DONNONS conjointement délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à :

- Madame Alice THIMON-NICOLAS, Directrice Déléguée à l'Administration Régionale Judiciaire Fonctionnelle (agent de catégorie A) du Service Administratif Régional Judiciaire de Fort-de-France

Pour les dépenses supérieures à 150 000 € concernant les dépenses d'intervention (titre 6), de 300 000 € pour les dépenses de fonctionnement (titre 3) et de 200 000 € pour les dépenses d'investissement (titre 5)

Disons qu'en cas d'absence de Madame Alice THIMON-NICOLAS, la même délégation est dévolue

à

- Madame Diane DUPUY, Directrice des services de greffe judiciaires Responsable de la Gestion Budgétaire et des Marchés Publics (agent de catégorie A) à compter du 1^{er} avril 2024.

à

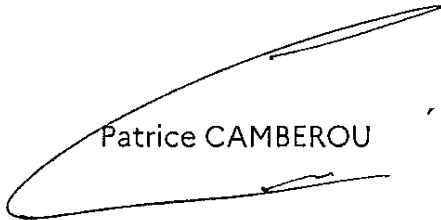
- Monsieur Mikael MEYEUR, Attaché d'Administration de l'Etat, Responsable de la gestion informatique (agent de catégorie A)

à

- Madame Dominique GORGUET, Directrice des services de greffe judiciaires
Responsable de la gestion de la formation (agent de catégorie A)

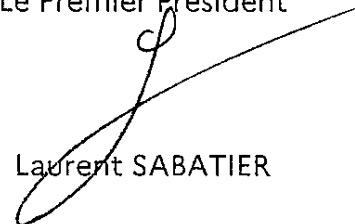
Fait à Fort-de-France, le 15 avril 2024

Le Procureur Général



Patrice CAMBEROU

Le Premier Président



Laurent SABATIER


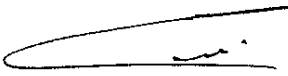
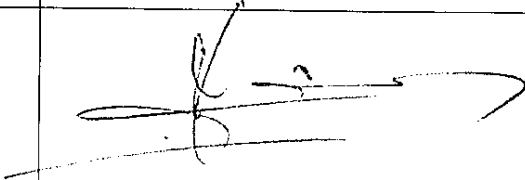

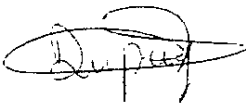

SERVICE ADMINISTRATIF REGIONAL

Fort-de-France, le 03 mai 2024

A

Direction des Finances Publiques
Monsieur le Trésorier Payeur Général
TRESORIE GENERALE De la MARTINIQUE

DEPOT DE SIGNATURES

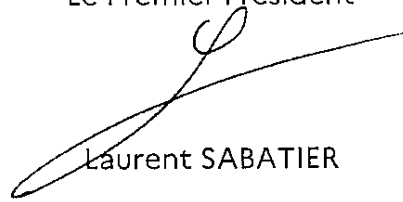
Laurent SABATIER PREMIER PRÉSIDENT de la COUR D'APPEL de FORT-DE-FRANCE	
Patrice CAMBEROU PROCUREUR GÉNÉRAL près la COUR D'APPEL de FORT-DE-FRANCE	
Alice THIMON-NICOLAS Directrice Déléguée à L'Administration Régionale Judiciaire Fonctionnelle du Service Administratif Régional de FORT-DE- FRANCE	
Mikael MEYEUR, Attaché d'Administration de l'État, Responsable de la Gestion Informatique du Service Administratif Régional FORT-DE- FRANCE	
Diane DUPUY, Directrice des services de greffe judiciaires Responsable de la Gestion Budgétaire du Service Administratif Régional FORT-DE- FRANCE	
Dominique GORGUET, Directrice des services de greffe judiciaires Responsable de la Gestion de la Formation du Service Administratif Régional FORT-DE- FRANCE	

Le Procureur Général



Patrice CAMBEROU

Le Premier Président



Laurent SABATIER